

**Farid AZOUAOU**

**Expert-comptable & Commissaire aux comptes**

**Oued El Kerma Gue de Constantine - Alger**

**Tél/fax 023 45 01 56**

---

**ENTREPRISE NATIONALE DE GESTION HÔTELIÈRE**

**CHAÎNE EL AURASSI**

**Société par actions au capital de : 1 500 000 000.00 DA**

**RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

**1er SEMESTRE 2022**

**Novembre 2022**

Alger, le 13 Novembre 2022

Monsieur le Président, Messieurs les Membres  
du Conseil d'Administration de l'EGH Chaîne El-Aurassi Spa

**Objet :** Rapport de commissariat aux comptes  
premier semestre 2022.

Messieurs ;

Conformément à la mission qui m'a été confiée par votre AGO et en application de l'article 15 du règlement COSOB N°2000-02 du 20/01/200 relatif à l'information à publier par les sociétés dont les valeurs sont cotées en bourse, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, mon rapport de commissariat aux comptes relatif à l'examen des comptes sociaux du premier semestre 2022 de l'EGH Chaîne El-Aurassi Spa.

Les états financiers que j'ai audités soumis à votre approbation, comprennent :

- le bilan actif/passif ;
- le compte de résultat ;
- l'état de variation des capitaux propres ;
- le tableau des flux de trésorerie ;
- l'annexe du bilan

Ils sont présentés sous la forme prescrite par les dispositions du SCF et arrêtés par le Conseil d'Administration de l'entreprise sous sa responsabilité, lors de sa réunion du 15 novembre 2021.

Le présent rapport comporte quatre (04 parties et les annexes :

- Rapport d'expression d'opinion sur les états financiers arrêtés au 30 Juin 2022 ;
- Rapport sur les vérifications et informations spécifiques telles que prévues par les dispositions réglementaires et législatives ;
- Rapport sur le contrôle interne ;
- Rapport sur la revue des comptes au 30 Juin 2022 ;
- Annexes : Etats financiers au 30 Juin 2022.

Il est à noter que nos travaux relatifs au bilan cumulé de l'entreprise sont réalisés au niveau des bureaux d'Alger. Vu le temps imparti pour la remise du rapport, nous n'avons pas pu nous déplacer aux unités du sud.

Tout en restant à votre entière disposition pour toute information ou explication que vous jugeriez nécessaire, je vous remercie pour votre confiance, et vous prie d'agréer, Messieurs les membres du conseil d'administration, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Commissaire aux Comptes

AZOUAOU FARID  
Expert Comptable  
Diplômé par l'Etat  
Commissaire aux Comptes

## **SOMMAIRE**

Partie 1 – Rapport d'expression d'opinion

Partie 2 – Rapports sur les vérifications spécifiques

Partie 3 – Rapport sur le contrôle interne

Partie 4 – Rapport sur la revue des comptes annuels

Annexes : Etats financiers

**PARTIE 1 - RAPPORT D'EXPRESSION D'OPINION**

Alger, le 13 novembre 2022

Monsieur le Président, Messieurs les Membres  
du Conseil d'administration de l'EGH Chaîne El-Aurassi Spa

**Objet : Rapport d'expression d'opinion sur les comptes sociaux du 1<sup>er</sup> Semestre 2021**

**Textes de référence**

- Ordonnance n° 75-59 du 26 septembre 1975 portant code de commerce ;
- Décret législatif n° 93-08 du 25 avril 1993, modifiant et complétant l'ordonnance n°75-59 du 26 septembre 1975 ;
- Loi 07-11 du 25 novembre 2007, portant système comptable et financier ;
- Décret exécutif n° 08-156 du 26 mai 2008 portant application des dispositions de la loi 07-11 du 25 novembre 2007 portant système comptable financier ;
- Arrêté du 26 juillet 2008 fixant les règles d'évaluation et de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes ;
- Décret exécutif n° 09-110 du 07 avril 2009 fixant les conditions et modalités de tenue de la comptabilité au moyen de systèmes informatiques ;
- Loi 10-01 du 29 juin 2010 relative aux professions d'Expert-comptable, de Commissaire aux comptes et de Comptable Agréé ;
- Arrêté du 24 juin 2013 fixant le contenu des normes des rapports du commissaire aux comptes ;
- Arrêté du 12 janvier 2014 fixant les modalités de transmission des rapports du commissaire aux comptes ;
- Décret exécutif n°11-202 du 26 mai 2011 fixant les normes des rapports du commissaire aux comptes, les modalités et délais de leur transmission ;
- Décisions n°02 et 150 Ministères des Finances portant normes Algériennes d'audit.

En exécution de la mission de contrôle légal des comptes, qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application de l'article 15 du règlement n°2000-02 de la COSOB relatif à l'information à publier par les sociétés dont les valeurs sont cotées en bourse, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de certification des comptes sociaux de l'EGH Chaîne El-Aurassi Spa, couvrant la période du premier semestre 2022.

J'ai examiné les états financiers ci-joints, comprenant le bilan, le compte de résultats, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres, ils sont visés par mes soins et joints en annexe.

- **Arrêté des comptes sociaux :**

En référence à l'article 27 de la loi 07-11 du 25 novembre 2007 portant système comptable et financier, l'arrêté des états financiers annuels, incombe aux organes de gestion et, que cette responsabilité implique:

- La tenue d'une comptabilité conforme aux règles et principes comptables édictés par la loi susvisée et ses textes subséquents ;
- La mise en place d'un système de contrôle interne adéquat

- **Contrôle légal des comptes sociaux :**

La mission de commissariat aux comptes est d'exprimer une opinion sur la sincérité et la régularité des comptes sur la base d'un audit limité, effectué conformément aux normes de la profession.

- **Diligences mises en œuvre :**

J'ai effectué mon contrôle selon les normes d'audit Algériennes applicables en la matière ; ces normes requièrent la mise en œuvre des diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondage ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes annuels.

J'ai mené un examen analytique en observant les fluctuations significatives constatées dans les informations financières en s'assurant de la vraisemblance des données comptables.

C'est ainsi que j'ai pu :

- Apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues ;
- Vérifier la consistance du caractère probant des documents comptables afin de s'assurer qu'ils répondent quant à leur forme aux conditions édictées par le SCF et les textes en vigueur.
- Évaluer le système de contrôle interne à travers les actions d'organisation, de développement des systèmes d'information et des procédures de travail ;
- Apprécier la tenue de la comptabilité (réouverture au 01/01/2022 et tenue des livres réglementaires durant l'exercice 2022) ;
- Procéder à des analyses, par recoupement, des données ;

- Examiner et vérifier les documents finaux (bilan, CR, balances des comptes, états de synthèses des inventaires et états de rapprochement des comptes bancaires, ...) établis et arrêtés au 30 Juin 2022.

Aussi, j'ai vérifié la sincérité des informations relatives à la situation financière et aux comptes contenues dans les documents qui vous ont été adressés à l'occasion du conseil d'administration chargé de statuer sur les comptes sociaux de l'EGH Chaine El-Aurassi Spa, arrêtés au 30 Juin 2022.

- **Résultats des contrôles :**

Les comptes de l'EGH Chaine El-Aurassi Spa du premier semestre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 09 novembre 2022, ils font apparaître tant à l'actif, qu'au passif, un montant net de **9 258 553 335,45 DA** et un résultat déficitaire de **(-189 484 883,62 DA)**.

Au regard des dispositions législatives et réglementaires (décret 08-156 du 26 mai 2008 et la loi n°07-11 du 25 novembre 2007 relative au SCF), les méthodes d'évaluations pratiquées par l'entreprise durant la période écoulée et celles appliquées au courant de l'exercice considéré n'ont pas connu de changement.

Avant de présenter ma conclusion, je souhaiterais attirer votre attention en vous exposant ci-dessous, les principales observations relevées lors de l'examen des comptes annuels.

- **Suivi des recommandations formulées l'année précédente :**

Je considère que les observations et recommandations formulées lors de l'exercice précédent demeurent inchangées étant donné que l'AGO relative à l'approbation des comptes sociaux de l'exercice 2021 a été tenue le 14/06/2022, sauf si, elles sont appliquées à posteriori.

- **Soldes d'ouverture :**

La balance cumulée de l'EGH Chaine El-Aurassi Spa fait ressortir que les soldes de clôture de l'exercice précédent ont été correctement repris en solde d'ouverture sur l'exercice 2022 et ne contiennent pas d'anomalies ayant une incidence sur les états financiers.

- **Situation d'exploitation de l'entreprise**

Je vous informe que la continuité d'exploitation de l'entreprise n'est pas menacée, les comptes cumulés de l'EGH Chaine El-Aurassi Spa, font apparaître au 30/06/2022 un actif net positif de 3 375 313 722,97DA qui est supérieur au seuil du minimum légal c'est-à-dire au quart du capital de la société.

- **Observations sur le plan du contrôle interne :**

La notion du contrôle interne reste importante. Celle-ci est définie comme une maîtrise du fonctionnement de l'entreprise. Elle a pour but d'assurer d'un côté la protection, la sauvegarde du patrimoine et la qualité de l'information, de l'autre l'application des instructions du groupe HTT et de la direction Générale de l'entreprise.

L'examen du contrôle interne a révélé des forces et des insuffisances dont les détails seront présentés dans le rapport sur le contrôle interne en fin d'année. L'entreprise doit mettre en œuvre l'ensemble des recommandations dont les plus significatives sont rappelées ci-dessous :

Conformément à l'acte authentique rédigé par le notaire Maître Mohamed Tahar BENABID, sur la base du procès verbal de l'AGEX tenue en date du 14 décembre 2009, par conséquent à la résolution N°6, le conseil d'administration devait actualiser le schéma organisationnel de la société « EGH Chaine El-Aurassi Spa ».

Les opérations du siège sont comptabilisées anormalement dans les journaux comptables de l'unité « Hôtel El-Aurassi ». Cette observation déjà signalée par mon prédécesseur durant les exercices antérieurs n'a pas été prise en charge à présent.

### **Recommandation**

- En considérant la résolution N°6 de l'AGEX du 14 décembre 2009 et afin d'éviter toute confusion, il y a lieu de créer l'unité siège afin de distinguer la gestion de « l'EGH Chaine El-Aurassi Spa » de celle de l'hôtel El-Aurassi étant donné que celui-ci est une unité qui fait parti intégrante de la chaine au même titre que les unités du sud.
- L'unité siège doit être autonome, elle prend en charge l'ensemble des écritures relatives aux opérations du siège et à la présentation des états financiers cumulés de l'entreprise.
- **NB :** Les frais du siège doivent être répartis entre les unités de l'entreprise EGH chaine El-Aurassi.

Le conseil d'administration doit réfléchir sur la meilleure manière de prendre en charge sur l'exercice courant ou à venir, le changement organisationnel par une correction des dysfonctionnements constatés en confectionnant un organigramme adapté à l'activité et à la taille de l'entreprise,

### **Remarque :**

Les écritures cumulées de l'entreprise ne sont pas enregistrées mensuellement. La centralisation des journaux auxiliaires est opérée deux fois dans l'année dans le cadre d'élaboration de bilans cumulés de la chaine: A la fin du 1<sup>er</sup> semestre de l'année courante et en fin d'exercice.

#### **• Présentation du portefeuille de l'entreprise**

Le portefeuille de L'EGH Chaine El-Aurassi Spa est composé des unités ci-après désignées :

- Hôtel El-Aurassi (Alger)
- Hôtel El-Boustène (El-Ménéa)
- Hôtel El-Mehri (Ouargla)
- Hôtel Rymi (Béni Abbes)

#### **• Activité de la cellule bourse de l'entreprise**

A ce titre, une notice d'information avec un visa COSOB 99/01 DU 24/05/99 a été publiée avec une offre de vente publique ouverte pour la période du 15/06 au 15/07/99 pour 1200 000 actions avec une valeur nominale de 250 DA et un prix unitaire à l'émission de 400 DA.

Par décision de la COSOB, organe de contrôle et de surveillance de la bourse, le titre EI-Aurassi est coté en bourse depuis le 14 février 2000.

La composition du capital de l'entreprise est partagé entre l'Etat pour 80%, soit 4,8 millions d'actions et les autres actionnaires pour 20%, soit 1,2 millions actions introduites en bourse à valeur nominale de 250 DA par action.

NB/

Actuellement l'action est cotée au prix de 495 DA et aussi l'opération de dématérialisation des titres EL-Aurassi a atteint un volume de 637138.997 actions à fin Juin 2022

### • Observations sur le plan de la comptabilité

Dans le cadre de mes travaux, j'ai procédé à la revue des comptes arrêtés le 09 Novembre 2022 par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions du système comptable et financier SCF.

L'entreprise doit mettre en œuvre l'ensemble des recommandations dont les plus significatives par rubriques sont rappelées ci-dessous.

J'ai constaté que la comptabilité est tenue sur l'application informatique SAGE qui permet de satisfaire aux exigences de sécurité et de fiabilité des informations, les écritures comptables sont enregistrées selon la méthode de partie double sur la base de pièces justificatives avec une imputation précisant l'origine et le contenu de l'opération. Cela m'a permis quand même de relever certaines observations qui sont présentées dans le rapport d'examens des comptes.

#### ➤ Gestion des d'immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à la valeur historique suivant la méthode de l'approche par composant conformément au SCF.

Existence d'un fichier de suivi des investissements par code à barres tenu au moyen d'une application informatique CORESI qui permet la génération automatique de la dotation aux amortissements suivant le mode linéaire.

Les immobilisations de faible valeur sont comptabilisées directement en charge avec un suivi en extra comptable et inventoriées à chaque fin d'exercice.

#### ➤ Gestion des Comptes de tiers

- Procéder à l'assainissement des créances anciennes
- Procéder aux relances clients pour le recouvrement des créances en employant tous les moyens réglementaires.
- Comptabiliser les créances anciennes au compte 416 « clients douteux » pour le montant des créances douteuses dont le recouvrement est incertain.
- Selon la règle de prudence, il y a lieu d'enregistrer les pertes de valeur sur compte client conformément à une procédure préétablie et validée par le Conseil d'Administration.
- Confirmer les soldes comptables affichés à l'actif du bilan par le biais des rapprochements avec les tiers.

- Certains comptes « 467 » autres débiteurs et créditeurs sont litigieux et remontent aux exercices antérieurs, nécessitent un assainissement.

### ➤ Gestion de la Trésorerie

Le solde de la trésorerie nette de l'entreprise au 30/06/2022 est de **940 220 289,97DA**. Ce solde est déterminé par la différence entre la trésorerie brute active affichée au bilan clos au 30/06/2022 pour un montant **947 172 713,40 DA** et les pertes de valeur constatées sur les actifs financiers de El-Khalifa banque de l'hôtel El-Aurassi pour un montant de **6 952 423,43 DA**.

**NB** : Il est à noter que ce solde net est détaillé par unité comme suit :

Unités	Montants trésoreries active	Montants trésorerie passive	Montants trésorerie cumulée
Hôtel El-aurassi	619 680 172,42	0,00	619 680 172,42
Hôtel El-Boustène	141 282 355,66	0,00	141 282 355,66
Hôtel El-MEHRI	133 652 984,53	0,00	133 652 984,53
Hôtel RYM	45 604 777,36	0,00	45 604 777,36
<b>Total de la Trésorerie de la Chaîne</b>	<b>940 220 289,97</b>	<b>0,00</b>	<b>940 220 289,97</b>

**NB** : Les pertes de valeur sur actifs financiers de l'Hôtel El-Aurassi se décomposent comme suit :

Libellés	Débit
Banque El Khalifa Didouche DA	2 196 495,05
Banque El Khalifa EL Harrach DA	4 755 928,38
<b>Pertes de valeur sur actifs financiers</b>	<b>6 952 423,43</b>

Les états de rapprochement bancaires et les PV de caisses sont établis au 30/06/2022. Les écarts enregistrés entre les soldes comptables et les soldes bancaires s'expliquent par les chèques en circulation.

Il est important de saisir la banque par écrit pour connaître le sort des chèques en circulation dépassant une année afin d'assainir leur situation.

Afin d'éviter tout risque éventuel de manipulation de fonds, il y a lieu de contrôler la caisse périodiquement.

#### Remarque :

Au niveau de l'unité Hôtel El-Aurassi, certains chèques en circulation dépassent 10 ans. La banque a été saisie par écrit et aucune réponse n'est parvenue à l'entreprise à présent.

#### • Livres légaux et registres réglementaires

Il est à noter que tous les livres légaux et registres réglementaires existent au niveau de l'entreprise, ils sont ouverts, côtés et paraphés par les organismes habilités

L'article 11 du code de commerce stipule que le livres journal et le livre d'inventaire sont tenus chronologiquement sans blanc, ni altération d'aucune sorte, ni transport en marge.

Nous avons constaté que la centralisation sur le journal général est opérée sur la base des totaux des journaux auxiliaires.

- **Déclarations fiscales et sociales**

Les déclarations fiscales G50 de l'entreprise sont établies, déclarées et payées dans les délais impartis conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

- **Déclarations CNAS**

Les déclarations CNAS sont établies, déclarées et payées dans les délais impartis jusqu'à fin juin 2022. Quand à la dette antérieure un échéancier de règlement a été signé avec la CNAS.

- **Le registre des délibérations des Assemblées Générales**

Le registre existe, il est tenu à jour.

- **Le registre des délibérations du Conseil d'Administration**

Le registre existe, il est tenu à jour.

- **Le registre des transferts des Actions**

Le registre des transferts de titres nominatifs prévu par les dispositions de l'article 15 du décret exécutif 95-438 du 23/12/1995 portant application des dispositions de l'article 715 bis -38 du décret législatif n° 93-08 du 25 avril 1993 est tenu au niveau de la cellule bourse.

- **Expression d'opinion sur les états financiers**

Compte tenu des diligences accomplies selon les recommandations de la profession, et sous réserve de prendre en charge les observations et autres recommandations formulées dans le présent rapport, j'estime être en mesure de certifier que les états financiers de l'EGH Chaine El-Aurassi Spa, tels qu'annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entreprise au 30/06/2022.

Alger, le 13/11/2022

Le Commissaire aux Comptes

AZOUAOU FARID  
Expert Comptable  
Diplômé par l'Etat  
Commissaire aux Comptes



**PARTIE 2 - RAPPORT SUR LES VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Les rapports spéciaux sont relatifs aux vérifications et informations spécifiques telles que prévues par les articles 628,678,680, et 715 bis 4 du décret législatif n°93-08 du 25 avril 1993 modifiant et complétant l'ordonnance n°75-59 du 26 septembre 1975 portant code de commerce, et le décret exécutif n°11-202 du 26 mai 2011 fixant les normes des rapports des commissaires aux comptes, les modalités et les délais de transmission et, comprenant notamment :

- Rapport sur les conventions réglementées ;
- Rapport sur la certification du montant global des (10) rémunérations ;
- Rapport sur les avantages particuliers accordés au personnel ;
- Rapport sur l'évolution du résultat des cinq (05) derniers exercices et du résultat par action ;
- Rapport sur la continuité d'exploitation de la société ;
- Rapport sur l'émission d'autres valeurs mobilières ;
- Les procédures de contrôle interne (Art 25 Loi n°10-01 du 29 Juin 2010)
- Rapport de gestion ;
- Rapport sur l'arrêté des comptes sociaux exercice 2020 ;
- Rapport sur l'état des jetons de présence ;
- Rapport sur les missions à l'étranger

**RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES :**

En exécution des prescriptions des articles 628 à 630 du décret n° 93-08 du 25 avril 1993 modifiant et complétant l'ordonnance n° 75 59 du 26 septembre 1975 portant code de commerce, prévoit que toute convention entre la société et l'un de ses administrateurs soit directement soit indirectement soit par personne interposé, doit à peine de nullité être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration après rapport du commissaire aux comptes

Il en est de même pour les conventions entre une société et une autre entreprise, si l'un des administrateurs est propriétaire associé non gérant administrateur ou directeur de l'entreprise, les commissaires aux comptes présentent à l'Assemblée Générale un rapport spécial sur les conventions autorisées par le Conseil.

En application de ces dispositions, nous vous informons que nous n'avons pas eu connaissance de conventions concernées par les dispositions ci-dessus au titre de l'exercice 2021.

L'EGH Chaine El-Aurassi Spa ne nous a pas signalé de conventions qui entrent dans ce cadre pour l'exercice 2022.

Alger, le 13/11/2022

Le commissaire aux comptes

AZOUAOU FARID  
Expert Comptable  
Diplômé par l'Etat  
Commissaire aux Comptes

## RAPPORT SPECIAL SUR LA CERTIFICATION DU MONTANT GLOBAL DES MEILLEURES REMUNERATIONS :

Conformément à l'article 07 du décret législatif n°93-08 du 25 Avril 1993, modifiant et complétant l'ordonnance n°75/59 du 26 Septembre 1975 et en application notamment de l'article 680, nous certifions que L'EGH Chaine El-Aurassi Spa a servi durant le 1<sup>er</sup> semestre 2022 les rémunérations détaillées ci-après. Suivant les informations communiquées, par la société.

La liste des bénéficiaires se présente comme suit :

NOM ET PRENOM	FONCTIONS	BRUT 1er SEMESTRE		NET 1er SEMESTRE		TOTAL BRUT SEMESTRE	TOTAL NET SEMESTRE
		SALAIRE	PRIME VARIABLE	SALAIRE	PRIME VARIABLE		
1. BELMIHOUB NOUREDDINE	PDG	2 010 000,00	804 000,00	1 404 894,00	658 476,00	2 814 000,00	2 063 370,00
2. KERBOUB HOUCINE	DFC	1 472 400,00	588 960,00	959 892,60	482 358,24	2 061 360,00	1 442 250,84
3. DJEMMAA ALI	DPM	1 248 000,00	499 200,00	827 220,00	408 844,80	1 747 200,00	1 236 064,80
4. SAHRAOUI ABDELGHANI	DC	1 248 000,00	499 200,00	827 220,00	408 844,80	1 747 200,00	1 236 064,80
5. BENHALLA MED EL-MAHFOUD	DH	1 248 000,00	499 200,00	827 220,00	408 844,80	1 747 200,00	1 236 064,80
06. OULD HAMOUDA FAYCAL	D.R	1 248 000,00	499 200,00	850 308,00	408 844,80	1 747 200,00	1 259 152,80
07. BOUZIDI LAMINE	S/D GEST.ADM	1 755 862,62	0,00	1 163 593,53	0,00	1 755 862,62	1 163 593,53
08. ATTAR HALIM	S/DIRECTEUR DFC	1 328 814,16	0,00	923 707,88	0,00	1 328 814,16	923 707,88
09. BOUZIAD SAMIR	DIRECTEUR BOUSTENE	1 063 200,00	0,00	804 822,00	0,00	1 063 200,00	804 822,00
10. TRIAKI AHMED	DIRECTEUR RYM	1 016 400,00	0,00	760 974,00	0,00	1 016 400,00	760 974,00
	<b>TOTAL</b>	<b>13 638 676,78</b>	<b>3 389 760,00</b>	<b>9 349 852,01</b>	<b>2 776 213,44</b>	<b>17 028 436,78</b>	<b>12 126 065,45</b>

Alger, le 13/11/2022

Le commissaire aux comptes

  
 AZOUAOU FARID  
 Expert Comptable  
 Diplômé par l'Etat  
 Commissaire aux Comptes

## RAPPORT SPECIAL SUR LES AVANTAGES PARTICULIERS ACCORDES AUPERSONNEL

En application des dispositions des articles 1 & 2 de l'arrêté n°30 du 24 juin 2013, fixant le contenu des normes des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'application des dispositions de l'article 2 du décret exécutif n°11-202 du 26 mai 2011 ;

Les avantages particuliers accordés par l'entreprise au personnel au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2022, tels que communiqués par la direction, sont : La voiture de service, le carburant et l'entretien, la prise en charges des frais de téléphone, les gratuites et offerts (denrées et boissons) et le logement pour notamment les directeurs des unités du sud.

## RAPPORT SPECIAL SUR LE RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES ET DU RESULTAT PAR ACTION OU PART SOCIALE

L'Art 25 de la Loi N°10-01 du 29 Juin 2010 prévoit la communication à l'Assemblée Générale Ordinaire par le Commissaire aux comptes, d'un rapport spécial, portant sur l'évolution du résultat des cinq (05) derniers exercices et du résultat par action.

À ce titre, nous vous informons que l'entreprise « L'EGH Chaine El-Aurassi Spa », a enregistré au cours des (05) cinq derniers exercices les résultats ci-après

Exercice	Nature du résultat Net	Montant Net en DA	Nombre d'actions	Résultat par action en DA
2017	Bénéficiaire	549 187 994.87	6 000 000	91.53
2018	Bénéficiaire	439 611 183.43	6 000 000	73.27
2019	Bénéficiaire	22 512 054.63	6 000 000	3.75
2020	Déficitaire	-660 648 992.29	6 000 000	-110.11
2021	Déficitaire	-316 307 156.11	6 000 000	-52.71

Alger, le 13/11/2022

Le commissaire aux comptes

  
 AZOUAOU FARID  
 Expert Comptable  
 Diplômé par l'Etat  
 Commissaire aux Comptes

**RAPPORT SPECIAL SUR LA CONTINUITE DE L'EXPLOITATION :**

Conformément à l'article 678 du décret législatif 93-08 du 25 avril 1993, modifiant et complétant l'ordonnance n°75-59 du 26 septembre 1975 portant code de commerce et des dispositions de l'article 25 de la loi n°10-01 du 29 juin 2010 et de l'article n° 02 du décret exécutif n°11-202 du 26 mai 2011 portant normes des rapports du commissaire aux comptes.

**ACTIF NET AU 30/06/2022**

Libellé	Montants en DA
Actif non courant	6 680 011 803,00
Actif courant	2 578 541 532,45
Passif non courant	5 110 910 720,38
Passif courant	772 328 892,10
<b>Actif Net Comptable</b>	<b>3 375 313 722,97</b>
Capitaux propres	3 375 313 722,97
<b>Actif Net Comptable</b>	<b>3 375 313 722,97</b>

Je vous informe que les comptes de L'EGH Chaîne El-Aurassi Spa, font apparaître au 30/06/2021 un actif net de **3 375 313 722,97 DA** qui est supérieur au seuil du minimum légal c'est-à-dire au quart du capital de la société,

Dans ce cadre précis, la continuité d'exploitation n'est pas menacée et ce, suivant les dispositions de l'article 715 bis 20 du décret législatif 93-08 du 25 avril 1993, modifiant et complétant l'ordonnance 75-59 du 26 septembre 1975 portant code de commerce.

Alger, le 13/11/2022

Le commissaire aux comptes

AZOUAOU FARID  
Expert Comptable  
Diplômé par l'Etat  
Commissaire aux Comptes



### RAPPORT SPECIAL SUR L'EMISSION D'AUTRES VALEURS MOBILIERES

En exécution des prescriptions des articles 01 et 02 de l'arrêté n°30 du 24 juin 2013, fixant le contenu des normes des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'application des dispositions de l'article 02 du décret exécutif n°11-202 du 26 mai 2011.

Nous n'avons pas relevé d'émission de valeurs mobilières par l'entreprise «EGH Chaine El-Aurassi Spa » au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022.

### RAPPORT SPECIAL SUR LA PRISE DE PARTICIPATION

En application aux dispositions des articles 732 Bis 1 de l'ordonnance n° 96-27 du 09 Décembre 1996 et 837 du décret législatif n° 93.08 du 25 Avril 1993, concernant l'obligation faite au commissaire aux comptes de mentionner dans son rapport, toute prise de participation dans une société ayant son siège sur le territoire national ou acquisition de la moitié du capital d'une telle société, nous vous informons que nous n'avons relevé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022, aucune prise de participation ou acquisition de capital social visée par ces dispositions.

### RAPPORT SPECIAL SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

En exécution des prescriptions des articles 1 et 2 de l'arrêté n°30 du 24 juin 2013, fixant le contenu des normes des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'application des dispositions de l'article 2 du décret exécutif n°11-202 du 26 mai 2011.

Nous avons constaté l'existence de certaines procédures de gestion d'hôtellerie et celle d'achats. Aucune autre procédure n'est élaborée sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022...

### RAPPORT SPECIAL SUR LE RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS AU 30.06.2022

Lors de l'examen du rapport de gestion relatif au 1<sup>er</sup> semestre 2022, je n'ai pas d'observations significatives à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels et ce, en dehors des observations et recommandations détaillées dans mon rapport d'expression d'opinion.

### RAPPORT SPECIAL SUR L'ARRETE DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS AU 30.06.2022

Conformément aux dispositions légales en vigueur suscitées, j'ai été convié à la réunion du conseil d'administration du 09 novembre 2022 consacrée à l'arrêté des comptes sociaux du 1<sup>er</sup> semestre 2022

Au cours de cette réunion, j'ai porté à la connaissance des membres du conseil d'administration de l'entreprise, les résultats des travaux que j'ai effectués dans le cadre de ma mission du commissariat aux comptes.

Le commissaire aux comptes

Expert  
Diplômé par l'Etat  
Commissaire aux Comptes

Alger, le 13/11/2022

**RAPPORT SPECIAL SUR LES JETONS DE PRESENCE**

Le conseil d'Administration de L'EGH Chaîne El-Aurassi Spa a tenu 03 réunions de travail durant le 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Au titre des jetons de présence attribués aux Administrateurs il a été enregistré un montant total brut de **600 000.00 DA** et un net de **510 000.00 DA** comme détaillé sur le tableau ci-après :

**1) JETONS DE RESENCES**

N° d'ordre	Noms et Prénoms	Qualité	Nombre de présence	Montant Brut	IRG 15%	Montant Net
01	BELMIHOUB NOURREDINE	PCA	03	90 000,00	13 500,00	76 500,00
02	LARDI MOHAMED	Administrateur	03	90 000,00	13 500,00	76 500,00
03	HADDEM TIDJANI HASSAN	Administrateur	03	90 000,00	13 500,00	76 500,00
04	BENAISSA HAMOUD	Administrateur	03	90 000,00	13 500,00	76 500,00
05	MEGRAD MOHAMED	Administrateur	03	90 000,00	13 500,00	76 500,00
06	BENTALEB FAYCAL	Administrateur	03	90 000,00	13 500,00	76 500,00
07	BENDIFF HOCINE	Administrateur	02	60 000,00	9 000,00	51 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>///</b>	<b>600 000,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>510 000,00</b>

NB/ La rémunération allouée aux membres du conseil d'administration est fixée à une somme de vingt mille dinars brut (30 000.00DA) par administrateur et par réunion du conseil d'administration au titre de jetons de présence (cf. résolution (n°05 de l'AGO du 14/06/2022).

**2) REMUNERATION DU SECRETAIRE DU CA**

N° d'ordre	Noms et Prénoms	Qualité	Nombre de présence	Montant Brut	IRG 15%	Montant Net
01	KERBOUB HOCINE	Secrétaire du CA	03	90 000,00	13 500,00	76 500,00
<b>TOTAL</b>			<b>03</b>	<b>90 000,00</b>	<b>13 500,00</b>	<b>76 500,00</b>

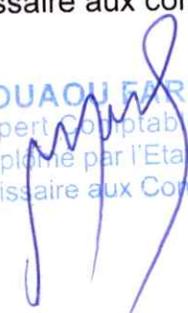
**Constat**

- Il est à noter que le secrétaire du CA est rémunéré à la somme de 30 000.00 DA brut par réunion au même titre que les Administrateurs.

Alger, le 13/11/2022

Le commissaire aux comptes

AZOUAOU FARID  
Expert Comptable  
Diplômé par l'Etat  
Commissaire aux Comptes



**RAPPORT SPECIAL SUR LES MISSIONS EFFECTUEES A L'ETRANGER**

Je vous communique ci-dessous, les frais de mission à l'étranger engagés par l'entreprise « L'EGH Chaîne El-Aurassi Spa », au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Noms et Prénoms	Fonctions	Dates		Nbre de jours	Montants		Pays	Motifs du déplacement
		Départ	Retour		Devise	Dinars		
<u>BELMIHOUB</u> <u>Nourredine</u>	PDG	<u>18/01/22</u>	<u>24/01/22</u>	<u>7</u>	<u>790.00 EUR</u>	<u>122 102.40</u>	<u>Espagne</u>	<u>Foire internationale</u> <u>Madrid</u>
<u>SAHRAOUI</u> <u>Abdelghani</u>	Directeur Commercial	<u>18/01/22</u>	<u>24/01/22</u>	<u>7</u>	<u>790.00 EUR</u>	<u>122 102.40</u>	<u>Espagne</u>	<u>Foire internationale</u> <u>Madrid</u>
<b>Totaux</b>					<b>1 580.00 EUR</b>	<b>244 204.80</b>	<b>////</b>	<b>////</b>

**ETAT D'APPLICATION DES RESOLUTIONS DE L'AGO DE 2021**

Les résolutions de l'AGO du 14 juin 2021 sont appliquées à postériori

**ETAT DE LEVEE DES RESERVES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Certaines réserves sont levées à postériori par contre d'autres sont en cours, notamment la réserve concernant la création de l'unité siège «EGH Chaîne El Aurassi SPA» afin de séparer la comptabilité de la chaîne avec celle de l'unité « Hôtel El Aurassi ».

**Recommandations :**

Les recommandations et observations du commissaire aux comptes doivent être appliquées par le Conseil d'Administration.

Alger, le 13/11/2022

Le commissaire aux comptes

AZOUAOU FARID  
Expert Comptable  
Diplômé par l'Etat  
Commissaire aux Comptes

**PARTIE 3- RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE**

### ➤ Procédés de traitement des informations

Les applications informatiques en place sont :

- La comptabilité générale est tenue sur l'application informatique, SAGE Compta installée sur un serveur en réseau. L'accès est autorisé à tous les comptables qui procèdent eux-mêmes à la saisie des opérations dont ils ont la charge sur les microordinateurs affectés à chaque unité comptable.
- La gestion commerciale d'une manière générale est assurée à l'aide d'une application hôtelière sur le système OPERA
- La gestion des points de vente est assurée: à l'aide de l'application SINPHONY (Caisses micros).
- La comptabilité matière de gestion des stocks est assurée à l'aide d'une application informatique MC en inventaire permanent.
- La gestion des immobilisations se fait sur une application informatique CORESI par le sous directeur chargé des investissements. La codification des investissements et la gestion du Fichier de l'inventaire sont assurées à ce niveau par code à barre.
- Les données de paie sont saisies et traitées par les services concernés à Alger et également au niveau des unités du sud sur l'application (SAGE PAIE).

### Contrôle des opérations comptables

Dans le cadre de cette intervention, il est procédé à des contrôles de dossiers comptables. Le choix des dossiers examinés a été fait de manière aléatoire.

### Revue des dossiers

Les dossiers comptables ont été revus par sondage pour s'assurer du bon déroulement des opérations de comptabilisation :

- S'assurer de l'existence des pièces justificatives dans le dossier :(pièces dépenses, demande de paiement), copie de l'OV, fiche d'imputation, facture fournisseur originale, Bon de commande ou contrat, attestation de service fait,
- Existence de l'ordonnancement "bon à payer" sur la facture originale
- Existence des signatures des responsables sur les documents de paiement
- Rapprochement des montants portés sur la demande de paiement, l'OV et la facture fournisseur
- Contrôle relatif à la retenue de garantie s'il y a lieu.
- Existence d'un Bon de réception dans le cas de règlement des marchandises ou d'investissements
- Contrôle arithmétique des factures fournisseurs

### Constats :

- Les dossiers sont en général bien tenus et les pièces justificatives essentielles existent et classées dans les chronos.

### Recommandations :

Procéder à l'annulation des **factures** et aussi les **bons pour**, à comptabiliser en portant à l'aide d'un cachet humide la mention suivante:

<< Réglée par chèque ou par OV N°.....du.....>> et ou <<Réglée en espèce le ..... >>

De cette manière on évitera les doubles emplois et le risque de leur réutilisation dans le circuit d'informations.

### ➤ Organisation de l'archive comptable

L'évaluation de la gestion des archives a été effectuée sur la base de sondages opérés sur le classement périodique des pièces comptables au niveau de l'entreprise.

Dans ce cadre précis, nous avons constaté ce qui suit :

- Les pièces relatives aux opérations réalisées sont classées dans des chronos mensuellement. L'imputation comptable est enregistrée sur un document imprimé avec n° du journal correspondant.
- Les documents comptables concernant les journaux auxiliaires et les grands livres ne sont pas édités périodiquement, donc ils ne sont pas archivés avec les pièces comptables.

#### Recommandation :

Il est important d'élaborer une procédure des archives qui permet d'accéder facilement à l'information et de conserver en toute sécurité les documents comptables pendant la durée réglementaire. Les pièces justificatives et les documents comptables doivent être bien classés et gérés avec soin car ils sont présentés pour tout contrôle éventuel.

### 6.5 Contrôle des livres, registres légaux et documents comptables

#### • Livres et registres légaux

La situation de ces livres et registres au niveau de l'unité EI aurassi se présente comme suit :

Désignation	Existe	Observation
Livre de paie	A jour	
Registre des congés payés	oui	A mettre à jour
Registre des accidents de travail	oui	
Registre du personnel	A jour	
Registre de l'hygiène, sécurité et médecine du travail	oui	
Registre des mises en demeures	oui	
Journal général	A jour	
Livre d'inventaire	A jour	Tenu à jour
Registre d'investissement *	non	Existence d'un fichier informatique immobilisations
Registre des conseils d'administration	Oui	Recueil des PV
Registre de présence au conseil d'administration	Oui	Feuilles de présence
Registre des Assemblées Générale	Oui	

Il est à noter que tous les livres légaux et registres réglementaires cités précédemment existent au niveau de l'entreprise, ils sont ouverts, côtés et paraphés par les organismes habilités. L'article 11 du code de commerce stipule que le livre journal et le livre d'inventaire sont tenus chronologiquement sans blanc, ni altération d'aucune sorte, ni transport en marge. Nous avons constaté que la centralisation sur le journal général est opérée sur la base des totaux des journaux auxiliaires.

#### Recommandation

L'existence du registre d'inventaire des investissements est fondée par les articles 33 et 34 du décret N°87.135 du 02/06/87 et par l'arrêté du ministère des finances du 21/07/87, fixant le modèle type de registre d'inventaire d'objet mobilier.

**Documents comptables**

Pour l'exercice 2022 les documents comptables dans le tableau ci-après ont été édités et sont bien archivés

Eléments	Périodicité	Situation
Balances générale et auxiliaires	Annuelle / Mensuelle	à jour
Analyses des comptes	Annuelle / Mensuelle	à jour
Etats de rapprochements bancaires	Mensuelle	à jour
Documents de synthèse	Annuelle/Périodique	à jour
Procès-verbal de caisses commerciales	Périodique	à jour
Procès-verbal de caisse régie	Périodique	à jour
Fichiers des investissements (1)	Annuelle sur micro	à jour

**Remarque :**

Les écritures cumulées de l'entreprise ne sont pas enregistrées mensuellement.

La centralisation des journaux auxiliaires est opérée deux fois dans l'année dans le cadre d'élaboration de bilans cumulés de la chaîne: A la fin du 1<sup>er</sup> semestre de l'année courante et en fin d'exercice.

Durant l'intervalle des deux périodes, il sera impossible d'avoir l'information concernant les données cumulées mensuelles de l'entreprise.

- **Dispositions fiscales et parafiscales**

Les impôts, taxes et cotisations sociales dont relève l'EGH Chaîne El Aurassi Spa sont déclarés et payés d'une manière régulière dans les délais impartis.

Eléments	Périodicité	Situation	Observation
<b>Déclarations fiscales</b>			
Déclarations fiscales G50	Mensuelle	A jour	établies, déclarées et payées dans les délais impartis
Bilan fiscal liasse fiscale	Annuelle	A jour	
<b>Déclarations sociales</b>			
Déclaration des cotisations Déclaration annuelle des salaires	Mensuelle Annuelle	A jour A jour	établies, déclarées et payées dans les délais impartis jusqu'à fin juin 2022

- **Déclarations CNAS**

En ce qui concerne, la dette antérieure, un échéancier de règlement a été signé avec la CNAS.

**PARTIE 4 - RAPPORT SUR LA REVUE DES COMPTES**

## **CHAPITRE 1/ Revue des comptes du Bilan clos au 30/06/2022**

La revue des comptes consistent en l'audit et examen des comptes sociaux du 1<sup>er</sup> semestre 2022 de l'EGH Chaine El-Aurassi Spa. Les contrôles ont été effectués suivant les principes de l'audit et les diligences généralement admises en matière de contrôle des comptes.

### **1.1. Travaux effectués**

Les travaux de contrôle des comptes par comptes ont été planifiés de manière à s'assurer :

- De la régularité des opérations enregistrées et notamment :
- De leur conformité aux règles et procédures arrêtées par l'entreprise,
- De l'exhaustivité des enregistrements dans les journaux,
- De l'existence des opérations enregistrées,
- De l'existence des pièces justificatives,
- De la mise à jour des livres légaux,

Les éventuels changements de méthodes dans la prise en charge des opérations comptables et leurs modes d'enregistrements,

Les opérations les plus significatives relatives à cet exercice,

Une revue limitée des comptes.

### **1.2 Contrôles généraux**

Cette phase porte essentiellement sur l'examen des opérations concernant les comptes suivants :

#### **A/ Comptes de capitaux :**

S'assurer que :

- les mouvements des comptes de capitaux correspondent aux décisions des organes de gestion et que la réserve légale au taux de 5% a été dotée ;
- les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- les provisions pour pensions et obligations similaires ont fait l'objet d'actualisation et de réajustement ;
- du respect de la procédure des conventions règlementées.

#### **B/ Comptes d'Immobilisations**

En matière de contrôle des comptes d'Immobilisations, les principaux objectifs sont de s'assurer que :

- Tous les mouvements concernant les Immobilisations ont été enregistrés en comptabilité (exhaustivité des enregistrements),
- Les mouvements enregistrés correspondent à la réalité (réalité des enregistrements),
- Les comptes d'Immobilisations sont correctement évalués (évaluation des soldes),
- Existence d'un inventaire physique des immobilisations ;
- Les immobilisations inscrites au bilan recourent avec les données physiques de l'inventaire de fin d'exercice, (rapprochement physico-comptable)
- Les écarts d'inventaires sont pris en charge sur le bilan de l'exercice
- Les amortissements de l'exercice et le cumul à la fin de l'exercice considéré correspondent aux soldes figurant en comptabilité,

#### **C/ Stocks**

En matière de contrôle des comptes de stocks, les principaux objectifs sont de s'assurer que :

- Les stocks existent effectivement, sont en bon état, appartiennent à la société et sont bien recensés.
- Les mouvements de stocks (réception, sortie) sont correctement et intégralement saisis et obéissent à des procédures prédéterminées,

- Les stocks sont assurés contre les pertes provenant de vols, gaspillages et contre les risques divers
- L'évaluation des stocks au bilan est faite conformément aux règles prévues par le SCF et les normes comptables internationales,
- Les états de stocks comptables sont rapprochés avec les états d'inventaires,
- Les écarts d'inventaires sont pris en charge sur le bilan de l'exercice

#### **D/ Les comptes de tiers débiteurs (créances)**

L'objectif du contrôle des clients et autres débiteurs consiste à s'assurer que :

- les comptes sont correctement évalués ainsi que les factures ou avoirs à établir,
- le principe de séparation des exercices est respecté,
- les créances s'apurent dans les délais normaux,
- les provisions pour dépréciation sont suffisantes et correctement évaluées.
- les comptes représentent des actifs détenus par la société.

#### **E/ Les comptes de tiers créditeurs (Dettes)**

Les contrôles opérés ont eu pour objectifs principaux de s'assurer que :

- Les dettes fournisseurs reflètent la totalité des dettes de l'entreprise envers les tiers, que les soldes sont réels, qu'ils sont correctement évalués, que le principe de séparation des exercices est respecté.
- Les Dettes financières représentent les engagements de la société envers les organismes prêteurs.
- Les dettes sont enregistrées dans les comptes appropriés de la société et Incombent réellement à l'entreprise.

#### **F/ Les comptes Financiers**

A cet effet, les points suivants seront examinés :

- L'analyse des soldes bancaires,
- L'examen des rapprochements de banque et de l'apurement des soldes en suspens,
- L'inventaire physique des caisses est arrêté et validé

#### **G/ Les comptes de Gestion :**

Vérifier le principe :

- de comptabilisation des charges traduisant une diminution de l'actif net ;
- rattachement des charges aux produits ;
- rattachement des charges à l'exercice au titre duquel elles ont été engagées ;

Vérifier la déductibilité des charges et les pièces probantes justifiant les écritures ;

- de sortie de stocks et facturations clients
- D'évaluation des stocks et encours

#### **H/ Principe d'intangibilité (Réouverture des comptes au 01/01/2022) :**

Le bilan d'ouverture d'un exercice doit correspondre au bilan de clôture de l'exercice précédent.

## Chapitre 2 : Examen des comptes du Bilan clos au 30/06/2022

### 2.1 - Intangibilité du bilan d'ouverture

L'examen des documents ci-dessous, confirme le respect du principe d'intangibilité ; la réouverture des comptes a été reprise correctement :

- Journal de réouverture au 01/01/2022 ;
- bilan de clôture au 31/12/2021 ;

NB. Nous avons relevé que tous les soldes de réouvertures de 2022 sont conformes à ceux de l'exercice clos au 31/12/2021. Les soldes portés sur le Bilan (actif et Passif) dans la colonne réservée aux informations de l'exercice précédent à savoir 2021, sont conformes à ceux arrêtés au 30/06/2021 pour permettre une comparaison périodique.

### 2.2- Examen des comptes de l'Actif du bilan

#### 2.2.1 Actif non courant

##### A- Comptes d'Immobilisations

La variation de -562 207 235,39 DA enregistrée sur la rubrique des immobilisations nettes à fin juin 2022 par rapport à l'exercice 2021 se présente comme suit :

U = DA.

ACTIF	1er semestre 2022			(N-1) NET 1er semestre 2021	Variations
	Montants Bruts	Amortissements provisions et pertes de Valeurs	NET		
Immobilisations incorporelles	75 678 573,90	70 237 951,61	5 440 622,29	7 844 239,34	-2 403 617,05
Immobilisations corporelles	15 138 900 795,46	8 664 519 572,71	6 474 381 222,75	7 034 432 603,98	-560 051 381,23
Immobilisations encours	57 005 484,46	0,00	57 005 484,46	57 830 284,46	-824 800,00
s/ Total des immobilisations	15 271 584 853,82	8 734 757 524,32	6 536 827 329,50	7 100 107 127,78	-563 279 798,28

La variation des immobilisations nettes s'explique par la dotation aux amortissements, et les nouvelles opérations réalisées sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022.

- Etat des Acquisition d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations réalisées durant le 1er semestre 2022 pour tous les articles confondus s'élèvent à **9 183 867.65 DA** et concernent notamment les aménagements (Plomberie sanitaire, réseau gaz, lave vaisselle, table en inox, aspirateur, installation informatique etc.....).

#### Constats :

- ✓ Les immobilisations sont évaluées au cout historique.
- ✓ Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire.
- ✓ Les immobilisations de faible valeur dont les montants sont inférieurs à 30 000 DA sont comptabilisées en charges et suivis en extra comptable.
- ✓ La comptabilisation des immobilisations par composant a été effectuée 1)

- Participation et autres créances rattachées

Le solde affiché au bilan clos au 30/06/2022 pour un montant brut de 22 625 000.00 DA concerne :

- La Participation au capital de la SPA ALGERIE CLEARING pour 20 625 000.00 DA
- Titres de SAIDAL pour 2 000 000.00 DA.

**NB :** Une perte de valeur de 645 000.00 DA. est enregistrée sur les titres de SAIDAL.

- **Prêts et autres actifs financiers non courants**

Cette rubrique affichée au bilan clos au 30/06/2022 pour un solde brut de 155 589 561,34 DA concerne le reliquat du Compte Dépôt à terme opéré au niveau de la banque Khalifa.  
NB : Une perte de valeur de 145 226 681.19 DA. est enregistrée sur ce compte.

### **Recommandation**

Les comptes de Dépôts et cautionnements versés nécessitent un suivi rigoureux, leurs soldes doivent être analysés périodiquement.

- **Le compte immobilisations encours**

Ce compte affiche un solde de 57 005 484.46 DA au 30/06/2022, il doit faire l'objet de transfert aux comptes appropriés d'immobilisations concernées.

- **Le compte immobilisations en concession**

Ce compte affiche au 30/06/2022 un solde de 984 059.95 DA concernant l'hôtel Rym, il n'a pas subi de variation par rapport à l'exercice précédent.

- 

- **Le compte Impôt différé actif**

L'Impôt différé actif du 1<sup>er</sup> semestre 2022 est de 109 852 533.40 DA, il a subi une variation par rapport à l'exercice 2021 qui est due aux différentes régularisations effectuées.

## 2.2.2 Actif courant

### B- Stocks et encours

La rubrique stock se présente au 31/06/2022 comme suit :

ACTIF	1er semestre 2022			(N-1) NET 1er semestre 2021	Variations
	Montants Bruts	Amortissements provisions et pertes de Valeurs	NET		
Stocks et encours	947 172 713,40	6 952 423,43	940 220 289,97	872 963 943,51	67 256 346,46

La variation en hausse des stocks de 67 256 346,46 DA s'explique par les mouvements du 1<sup>er</sup> semestre 2022.

### **Constat.**

- Les stocks sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré (CMUP).
- Le stock à l'extérieur est de 213 313.80 DA, il n'a pas subi de variation par rapport à l'exercice précédent.

**NB :** Il est à noter que dans le cadre de la gestion du linge, de la literie et linge restaurant, l'EGH Chaîne El-Aurassi gère deux (02) types de stocks :

- **Stock en magasin**

Le stock en magasin désigne les articles neufs qui sont emmagasinés (stockés)

- **Stock en roulement**

Le stock roulement concerne d'une manière générale le linge et autres articles de stock en circulation, c'est-à-dire utilisés au niveau des différents services de l'hôtel. (stock usagé)

### **Remarque:**

Nous avons constaté que le stock roulement est valorisé au même prix que celui du stock neuf en magasin alors qu'il est composé d'articles usagés en circulation (dépréciés).

.L'enregistrement comptable du stock roulement en tant que stock neuf ne peut en aucun cas refléter la réalité, voir l'incidence significative sur les comptes de résultat. A cet effet, il y a lieu d'élaborer une procédure relative au traitement comptable adéquat à ce stock en circulation au niveau des différents services.

- **Perte et casse en Hôtellerie :**

Nous avons constaté que des pertes et ou casse des ustensiles de cuisine et ou de restaurant sont comptabilisés au compte de charge sur la base des Procès verbaux de perte et casse signés par les différents responsables avec le visa de contrôle d'exploitation.

NB :Vu que le compte de charge est la contrepartie du compte stock qui est inventorable, les PV de casse et perte établis doivent être numérotés et consignés dans un registre de suivi chronologiquement afin de servir de pièces justificatives des écarts lors du rapprochement de l'inventaire physique des stocks avec l'inventaire comptable en fin d'année. Ces PV ne doivent pas être enregistrés systématiquement en charge comme si il s'agit d'une consommation ordinaire.

-

- **Les consommations de matières et fournitures**

Elles sont comptabilisées sur la base des états de consommations mensuelles élaborés et signés conjointement par les responsables de la cellule contrôle et services utilisateurs.

- **Consommations de carburant:**

La gestion physique des consommations est assurée par le chef de parc par type de véhicule.

La comptabilisation est opérée sur la base des états de consommations mensuelles élaborés et signés conjointement par les responsables du parc, de la cellule contrôle et le DPM.

**.c- Comptes de tiers débiteurs**

a) **Les Comptes clients**

La variation en hausse des comptes de créances clients est due aux mouvements de l'exercice et leurs soldes au 30/06/2022 se présentent de la manière suivante :

ACTIF	1er semestre 2022			(N-1) NET 1er semestre 2021	Variations
	Montants Bruts	Amortissements provisions et pertes de Valeurs	NET		
Clients	582 577 943,51	122 737 655,67	459 840 287,84	417 696 889,62	42 143 398,22

**Constat :**

Il est à noter que les créances anciennes ont été comptabilisées au compte clients douteux et provisionnées.

Les créances affichées au bilan clos au 30/06/2022 sont détenues pour la plus part sur les institutions de l'Etat et ses démembrements, elles ont subi une variation en hausse de 42 143 398,22 DA.

**Recommandation**

- Procéder à l'assainissement des créances douteuses anciennes
- Procéder aux relances clients pour le recouvrement des créances en employant tous les moyens réglementaires.
- Comptabiliser les créances anciennes au compte 416 « clients douteux » pour le montant des créances douteuses dont le recouvrement est incertain.
- Selon la règle de prudence, il y a lieu d'enregistrer les pertes de valeur sur compte client conformément à une procédure préétablie et validée par le Conseil d'Administration.
- d'élaborer des rapprochements avec les tiers afin de confirmer les soldes comptables affichés à l'actif du bilan.

**b) Les comptes autres débiteurs**

Les comptes autres débiteurs affichés au 30/06/2022 pour un solde global de 125 281 974,61 DA enregistrent une baisse en valeur absolue de (-538 179 514,02 DA) soit -81.12% par rapport à 2021, ils se présentent comme suit :

ACTIF	1er semestre 2022			(N-1) NET 1er semestre 2021	Variations
	Montants Bruts	Amortissements provisions et pertes de Valeurs	NET		
Autres débiteurs	125 281 974,61	0,00	125 281 974,61	663 461 488,63	-538 179 514,02

**NB :**

La plus part des soldes des comptes autres débiteurs sont très anciens et repris d'un exercice à un autre, par conséquent il y a lieu de les assainir. Notamment les soldes relatifs aux opérations sur travaux de rénovation et autres.

**c) Les comptes débiteurs impôts et taxes**

Le solde global des comptes débiteurs impôts et taxes affichés au bilan clos au 30/06/2022 pour un montant de 224 789 877,74 DA se présentent comme suit :

ACTIF	1er semestre 2022			(N-1) NET 1er semestre 2021	Variations
	Montants Bruts	Amortissements provisions et pertes de Valeurs	NET		
Impôts et assimilés	224 789 877,7	0,00	224 789 877,74	225 184 962,94	-395 085,20

Nus constatons une baisse de (-395 085,20 DA ) par rapport à 2021.

**D - Les Comptes de Trésorerie****➤ Gestion de la Trésorerie**

Le solde de la trésorerie nette de l'entreprise au 30/06/2022 est de **940 220 289,97DA**. Ce solde est déterminé par la différence entre la trésorerie brute active affichée au bilan clos au 30/06/2022 pour un montant **947 172 713,40 DA** et les pertes de valeur constatées sur les actifs financiers de El-Khalifa banque de l'hôtel El-Aurassi pour un montant de **6 952 423,43 DA**.

**NB :** Il est à noter que ce solde net est détaillé par unité comme suit :

Unités	Montants trésorerie active	Montants trésorerie passive	Montants trésorerie cumulée
Hôtel El-aurassi	619 680 172,42	0,00	619 680 172,42
Hôtel El-Boustène	141 282 355,66	0,00	141 282 355,66
Hôtel El-MEHRI	133 652 984,53	0,00	133 652 984,53
Hôtel RYM	45 604 777,36	0,00	45 604 777,36
<b>Total de la Trésorerie de la Chaîne</b>	<b>940 220 289,97</b>	<b>0,00</b>	<b>940 220 289,97</b>

**NB :** Les pertes de valeur sur actifs financiers de l'Hôtel El-Aurassi se décomposent comme suit :

Libellés	Débit
Banque El Khalifa Didouche DA	2 196 495,05
Banque El Khalifa EL Harrach DA	4 755 928,38
<b>Pertes de valeur sur actifs financiers</b>	<b>6 952 423,43</b>

Les états de rapprochement bancaires et les PV de caisses sont établis au 30/06/2022. Les écarts enregistrés entre les soldes comptables et les soldes bancaires s'expliquent par les chèques en circulation.

Il est important de saisir la banque par écrit pour connaître le sort des chèques en circulation dépassant une année afin d'assainir leur situation.

Afin d'éviter tout risque éventuel de manipulation de fonds, il y a lieu de contrôler la caisse périodiquement.

**Remarque :**

Au niveau de l'unité Hôtel El-Aurassi, certains chèques en circulation dépassent 10 ans. La banque a été saisie par écrit et aucune réponse n'est parvenue à l'entreprise à présent.

## Chapitre 2 : Examen des comptes du Passif du bilan

### 2.1 - Les comptes de capitaux

Les capitaux de l'EGH Chaîne El-Aurassi se présentent comme suit :

LIBELLE	N	N-1
Capital émis	1 500 000 000,00	1 500 000 000,00
(1) Primes et réserves - Réserves consolidées	2 858 602 621,01	2 858 602 621,01
Ecart de réévaluation	0,00	0,00
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	-189 484 883,62	-316 307 156,11
Autres capitaux propres - Report à nouveau	-793 804 014,42	-284 448 286,68
<b>Part de la société consolidant (1)</b>	<b>3 375 313 722,97</b>	<b>3 757 847 178,22</b>
<b>Capitaux propres au 30/06/2022</b>	<b>3 375 313 722,97</b>	<b>3 757 847 178,22</b>

La composition du capital de l'entreprise est partagé entre le groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme représentant de l'Etat pour 80%, soit 4,8 millions d'actions et les autres actionnaires pour 20%, soit 1,2 millions actions introduites en bourse à une valeur nominale de 250 DA par action avec un prix d'émission de 400 DA.

Les capitaux propres au 30/06/2022 sont de **3 375 313 722,97 DA** et s'expliquent comme suit :

- Le capital de la société est de **1 500 000 000,00 DA**, il n'a pas subi de variation.
- Les réserves affichées au bilan clos au 30/06/2022 sont de **2 858 602 621,01 DA**, il n'y a pas eu de variation par rapport à 2021.
- Le résultat de l'exercice à fin juin 2022 est déficitaire pour un montant de **(-189 484 883,62 DA)**
- Le compte report à nouveau affiché au bilan est de **(-793 804 014,42 DA)**

### 2.2. Les comptes du passif non courant

Le total du passif non courant affiché au bilan arrêté au 30/06/2022 est de 5 110 910 720,38 DA et se décompose ainsi :

LIBELLE	Soldes au 30/06/2021
Emprunt CPA « Rénovation RYM »	595 715 473,43
Emprunt CPA « Rénovation El-Aurassi »	3 133 370 052,09
Emprunt Trésor « Rénovation »	823 023 684,35
Dépôts et cautionnements reçus	22 695 049,24
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>4 574 804 259,11</b>
Autres dettes non courantes (concession Hôtel RYM)	984 059,95
Autres subventions d'investissements	220 472 391,15
Provisions et produits constatés d'avance	314 650 010,17
<b>PASSIF NON-COURANT</b>	<b>5 110 910 720,38</b>

Nous constatons que l'entreprise a contracté trois (03) emprunts comme suit :

- Deux emprunts contractés auprès de la banque « Crédit Populaire d'Algérie » avec des crédits de financement des opérations de rénovation des hôtels El-Aurassi et Rym de Béni-Abbés.

- Un autre emprunt contracté auprès du Trésor Public à raison de 438.910.111,00 DA. Ce crédit est libérable par tranche sur présentation de pièces justificatives pour le financement des opérations de modernisation des Hôtels EL-Boustène et El- Mehri.

Cette enveloppe initiale déterminée par la convention n°15 du 11/02/2010 a été revue à la hausse suivant l'avenant N°01 pour être portée à 1 308 227 850.00 DA avec un taux d'intérêt de 3.5%, durée de 15 ans et un différé de 7ans et l'avenant n°2 portant sur la répartition du crédit comme suit :

- 924 612 199.14 DA pour la rénovation de l'hôtel El-Boustène.
- 281 705 539.86 DA pour la rénovation de l'hôtel El Mehri
- 38 910 111.00 DA Etude et suivi des opérations El Boustène
- 66 000 000.00 DA Etude et suivi des opérations El Mehri

### 2.3. Les comptes du passif courant

Le passif courant qui est affiché au 30/06/2022 pour 772 328 892,10 DA est composé des éléments suivants :

Désignation	Montants
fournisseurs et comptes rattachés	182 984 699,63
Impôts	103 039 834,72
Autres dettes	486 304 357,75
Trésorerie passif	0,00
<b>Total Passif courant</b>	<b>772 328 892,10</b>

#### 2.3.1 Les comptes Fournisseurs

Les comptes fournisseurs sont affichés au bilan du 1er semestre 2022 pour **182 984 699,63 DA**. La variation des comptes fournisseurs est due aux mouvements de l'exercice et leurs soldes au 30/06/2022 s'expliquent de la manière suivante :

Comptes	Libellé	Soldes au 30/06/2022
40100000	Fournisseurs de stocks	78 413 836,84
40110000	Fournisseurs de services	75 297 183,73
40111000	Frs retenues de garanties s/service	458 392,30
40400000	Fournisseurs d'immobilisations	16 674 288,22
40410000	Frs retenues de garanties s/immobilisations	4 615 106,29
40840010	Frs de stocks factures non parvenues	7 525 892,25
40	<b>Fournisseurs &amp; comptes rattachés</b>	<b>182 984 699,63</b>

#### 2.3.2 Les comptes Autres dettes

Les comptes autres dettes sont affichés au bilan clos au 30/06/2022 pour un montant de **486 304 357,75 DA**. Les soldes au 30/06/2022 sont constitués des éléments ci-après désignés :

**NB :** Les soldes des comptes autres créditeurs repris dans le bilan concernant notamment les comptes de dettes envers le personnel, les organismes sociaux, les comptes courants, dividendes à payer et les comptes « 467 » opérations sur avenants relatifs aux travaux de rénovation et divers sont repris d'un exercice à un autre, par conséquent il y a lieu de les assainir.

**Remarque :** Nous constatons que le compte courant des associés présente un même solde de 40 000 000.00 DA enregistré dans deux comptes distincts qui se présentent comme suit :

Comptes	Libellé	Soldes au 30/06/2022	
		Solde débiteur	Solde créditeur
45500000	Associé majoritaire comptes courants		40 000 000,00
45500010	Associés comptes courants	40 000 000,00	

**Recommandation**

Ces soldes relatifs aux comptes courants des associés doivent être analysés et les assainir..

**2.3.3. Les comptes impôts et taxes**

Les comptes impôts et taxes affichés au bilan clos au 30/06/2022 pour un montant de **103 039 834,72.DA** sont relatifs notamment aux taxes sur le chiffre d'affaires, Taxe sur la Promotion Touristique, Taxe sur la Promotion Touristique, Taxe de Séjour, Taxe Formation Prof/Apprentissage Timbres de quittances Droits de timbres  
La variation des comptes impôts et taxes par rapport à 2021 est due aux mouvements de l'exercice .

- **Ratio d'endettement ou de solvabilité Générale**

Ce ratio est déterminé par le rapport suivant : **Dettes / actif total**

Passif non courant	Passif courant	Total Dettes	Actif total	Ration Endettement
5 110 910 720,38	772 328 892,10	5 883 239 612,48	9 258 553 335,45	64%

Logiquement le poids de la dette devait se situer entre 50% et 70%, dans le cas de l'EGH Chaîne El-Aurassi, ce ratio est dans la norme.

## Chapitre 3 : Examen des comptes de Gestion et de Résultat

Les comptes de gestion réalisés durant le 1<sup>er</sup> semestre 2022 sont repris sur le tableau ci-dessous :

Désignation	Montants en DA
Total des comptes de produits confondus au 30/06/2022	710 225 700,39
Total des comptes de charges confondues au 30/06/2022	-899 710 584,01
Résultat Déficitaire du 1 <sup>er</sup> semestre 2021	➤ -189 484 883,62

Le résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2022 est déficitaire (-189 484 883,62DA).

### - Les comptes de charges

Les charges ordinaires d'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2022 sont regroupées dans les comptes principaux suivants :

Comptes	Libellé	Débit	Crédit
60000000	Consommation boissons alcoolisées	9 987 636,04	
60000010	Consommation boissons non alcoolise	4 729 727,46	
60100000	Consommation denrées périssables	71 999 322,72	
60100010	Consommation denrées stockables	29 741 741,00	
60200060	Cons Autre Linge en magasin	131 712,51	

60200080	Consommation Habillement	159 066,38
60200090	Consommation Tissus en magasin	331 057,34
60220000	Consommation Produits d'accueil	3 532 779,37
60220010	Consommation Droguerie	12 404 869,03
60230000	Consommation matériel électricité	1 643 460,53
60230010	Consommation matériel Plomberie	760 591,56
60230020	Consommation matériel de constructif	946 919,08
60230030	Consommation Outillage	92 413,07
60230040	Cons. Divers Matériel technique	2 425 383,06
60230050	Consommation P.R Electronique	505 576,50
60230060	Consommation P.R Chauffage/Climat	3 584 946,70
60230070	Consommation Pr F/Electro/Buanderie	4 851 314,84
60230080	Consommation P.R Aspirateurs	8 948,79
60230090	Consommation P.R Ascenseurs	147 451,91
60240000	Consommation P.R autos	2 127 800,00
60240010	Consommation Pneumatique	375 389,14
60240020	Consommation Carburant	832 056,64
60240030	Consommation Lubrifiant	71 091,05
60250000	Consommation. Fournitures de bureaux	2 166 843,04
60250010	Consommation Papier & Imprimés	1 383 663,93
60250020	Cons. Divers Articles de Papeterie	374 532,28
60500000	Achats de matériels, équipa & travaux	24 000,00
60700000	Redevance Electricité	10 581 082,44
60700010	Redevance Gaz	2 228 739,79
60700020	Redevance Eau	8 227 350,31
60700040	Achats Fleurs & Décorations	932 150,00
60700090	Autres Achats non stockes	2 990 950,00
61300090	Locations diverses	70 000,00
61500000	Contrôle technique des véhicules	29 044,36
61500010	Ent & réparations des bâtiments	143 400,00
61500020	Ent & rep matériel d'exploitation	1 911 131,31
61500030	Ent & réparations des vehicules	534 010,49
61500050	Ent & rep du matériel informatique	51 000,00
61500051	Ent réseau informatique	575 000,02
61500060	Entretien des espaces verts	6 600,00
61500070	Ent & réparations ascenseurs	1 467 720,00
61500071	Ent & réparations chauffa/climat	779 170,00
61500080	Entretien matériel incendie	382 750,00
61500090	Autres entretiens & réparations	3 192 009,40
61600000	Assurance vehicules	519 200,29
61600010	Assurance multirisque	3 326 388,83
61600020	Assurance responsabilité civile	215 938,12
61600030	Assurance individuelle voyage	12 149,00
61600040	Assurances catastrophes naturelles	833 500,00

61800000	Journaux & revues	335 971,96
61800090	Autres documentations	2 029,00
62200000	Honoraires	3 478 058,00
62200010	Cachet d'artistes	364 000,00
62200020	Frais D'actes & contentieux	17 000,00
62300000	Publicité, publication, relation public	4 615 110,00
62400090	Autres frais de transport	226 592,00
62500010	Frais de déplacement	438 650,00
62500030	Frais de séjour	8 748,67
62500100	Frais de mission à l'étranger	244 204,80
62600000	Redevance Téléphone	692 064,94
62600030	Abonnement & Affranchissement	220 095,00
62600060	Abonnement internet	4 340 000,00
62600070	Redevance réseau VHF Mobile/Fréquence	393 000,00
62700000	Commissions s/ouverture Credoc	14 071,84
62700010	Agios bancaires	21 128,17
62700020	Abonnement e-Banting	43 196,90
62700030	Commissions d'engagement s/emprunts	66 076,38
62700050	Commissions de gestion des titres	562 333,35
62700090	Autres commissions	2 613 539,53
62710000	Frais s/rejet de chèques	1 200,00
62720000	Commissions American express	2 840,86
62720010	Commissions Visa hôtel	120 806,80
63100000	Traitements & salaires	127 052 425,47
63100010	Heures supplémentaires	59 647,71
63100030	Gratification	938 888,89
63100040	Congés payés	10 543 926,70
63110000	Indemnité d'expérience profession	29 879 582,03
63110010	Indemnité forfait. de sce permanent	3 869 894,43
63110020	Indemnité de travail poste	5 107 051,51
63110030	Indemnitaire nuisance	4 794 362,00
63110040	Indemnité de nuit	551 923,18
63110050	Indemnité de véhicule	1 027 697,72
63110060	Indemnité de transport	5 872 461,57
63110070	Indemnité de caisse	549 656,72
63110100	Indemnité d'intérim	1 389 681,15
63110130	Indemnité de responsabilité	2 067 272,72
63110132	Indemnité de zone	5 178 461,65
63110150	Allocation de décès	757 128,00
63110160	Femme au foyer	3 314 000,00
63110180	Indemnité différentielle de revenu	44 532,00
63120000	Prime de rendement individuelle	16 720 206,16
63120010	Prime de rendement collective	12 569 677,64
63120020	Prime variable	6 116 871,67

63120040	Prime de panier	1 525 050,00
63500000	Cot. Ass sociales (12.5%)	31 683 606,70
63500010	Cot. AT & maladies prof ( 1% )	2 018 717,15
63500020	Cot. retraite ( 8.5 %)	17 159 095,76
63500030	Cot. ass chômage ( 2.5 %)	5 046 792,84
63500040	Cot. Retraite Anticipée (1%)	2 018 717,16
63500050	Contribution au log social ( 0.5 %)	1 080 346,27
63500060	Prime de scolarité	18 016,00
63700000	Fonds social ( 2%)	4 321 414,49
63800000	Frais de formation prof/agrée	1 824 112,84
63800020	Remus stagiaires & apprentis	1 038 799,79
64200000	Taxe sur l'activité professionnelle	9 552 994,74
64200010	Taxe sur la promotion touristique	6 892 007,15
64700030	Droits d auteurs	159 562,50
64700050	Droits de timbres	30 539,01
64700060	Vignettes autos	84 500,00
64700090	Autres taxes diverses	8 718,90
65100000	Redevances logiciels	1 813 188,52
65100010	Assistance logiciels informatique	4 788 886,08
65300000	Jetons de présence	600 000,00
65300100	Autres Rémunérations	90 000,00
65600000	Amendes & pénalités	1 929 391,00
65700000	Casses & avaries boissons	117 061,37
65700020	Moins perçus s/encais factures	9 221,22
65700090	Autres charges exceptionnelles	1 065 943,42
65800000	Autres charges de gestion courante	34 607 345,44
65800021	Autres charges de gestion courante	1 070 607,42
66100000	Intérêts sur emprunt	5 025 337,24
66600000	Pertes de change	5 384 815,16
681020400	Dot aux Amort actif n/c Log informa	798 343,48
681020410	Dot aux amort actif n/c lic d'expl	376 518,43
681021200	Dot aux amort actif n/c Agenc/Amena	6 123 548,21
681021300	Dot aux amort actif n/c construct	119 809 905,45
681021500	Dot aux amort actif n/c inst techn	53 566 390,14
681021510	Dot aux amort actif n/c art/meub Dé	2 816 914,87
681021520	Dot aux amort actif n/c Mob d'expl	27 653 009,53
681021530	Dot aux amort actif n/c Equip d'exp	25 718 480,68
681021540	Dot aux amort actif n/c Mat d'expl	868 839,86
681021800	Dot aux amort actif n/c Mob mat bur	222 999,39
681021810	Dot aux amort actifs n/c mat inform	5 402 395,60
681021820	Dot aux amort actif n/c mat sonoris	1 198 115,27
681021830	Dot aux amort actif n/c mat transp	7 914 093,59
681021850	Dot aux amort actif n/c mob & équip	38 755,33
681021860	Dot aux amort actif n/c agenc /amen	30 204 587,02

681121860	Pertes de val actif n/c agenc/aména	3 183,23	
681153000	Dot aux prov passif n/courant	27 289 102,07	
68500000	Dot aux Prov & P.V s/créances A/C	108 300,00	
69200000	Imposition différée actif		1 715 287,30
69300000	Imposition différée passif		1 228 044,46
<b>6</b>	<b>COMPTES DE CHARGES</b>	<b>899 710 584,01</b>	

### A- Charges du personnel

Les charges de personnel comptabilisées durant le 1er semestre 2022 pour un montant de 306 140 017,92 DA Soit 44,91% du Chiffre d'affaires,

B- Certaines charges dont les montants sont importants sont composées notamment des éléments suivants

Comptes	Libellé	Montants en DA
:60100010	Consommation denrées stockables	29 741 741,00
60220010	Consommation Droguerie	12 404 869,03
60230070	Consommation Pr F/Electro/Buanderie	4 851 314,84
60700000	Redevance Electricité	10 581 082,44
60700020	Redevance Eau	8 227 350,31
61500090	Autres entretiens & réparations	3 192 009,40
61600010	Assurance multirisque	3 326 388,83
62200000	Honoraires	3 478 058,00
62300000	Publicité, publication, relation public	4 615 110,00
62600060	Abonnement internet	4 340 000,00
64200000	Taxe sur l'activité professionnelle	9 552 994,74
64200010	Taxe sur la promotion touristique	6 892 007,15
65100010	Assistance logiciels informatique	4 788 886,08
65800000	Autres charges de gestion courante	34 607 345,44
66100000	Interets sur emprunt	5 025 337,24
66600000	Pertes de change	5 384 815,16
		<b>151 009 309,66</b>

Ces charges relatives à la gestion courante ou autre de l'entreprise représentent 16.78 % des charges de l'exercice et 22.15% du chiffre d'affaires.

### Les comptes de produits

Les produits ordinaires d'activité de l'exercice 2022 sont regroupés dans les comptes principaux suivants :

Comptes	Libellé	Montants en DA
70000000	Ventes boissons	69 354 799,93
70100000	Production vendue denrees	260 076 886,27
70600000	Hebergement	303 364 123,31
70600010	Location salles	23 193 605,61
70600020	Location bureaux	13 318 576,32

70600030	Location boutique	6 537 995,50
70600040	Telephone	773 186,02
70600050	Blanchisserie	3 130 366,99
70600060	Droits acces piscine	350 183,49
70600070	Business center	213 082,57
70600090	Recettes diverses	1 383 605,47
75700000	Remboursements assurances	2 063 487,45
75700010	Trop perçus s/encaissement factures	1 242,43
75700090	Autres produits exceptionnels	189 235,66
75800000	Autres produits de gestion courante	19 385 681,70
76600000	Gains de change	5 158 661,29
78515300	Reprises sur IDR	1 081 378,53
78549100	Reprises s/Débiteurs.Ville	157 483,85
78549110	Reprises s/Débiteurs.Hôtel	24 300,00
78549120	Reprises s/Chèques impayés	465 318,00
78659080	Reprises s/titres SAIDAL	2 500,00
<b>7</b>	<b>COMPTES DE PRODUITS</b>	<b>710 225 700,39</b>

#### A- CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires global tous produits confondus du 1<sup>er</sup> semestre 2022 est de **681 696 411,48 DA** contre **404 380 021,36 DA** à fin juin 2021 d'où une hausse de **277 316 390,12 DA** en valeur absolue soit 68.6%.

Comptes	Libellé	Montants en DA
70000000	Ventes boissons	69 354 799,93
70100000	Production vendue denrées	260 076 886,27
70600000	Hébergement	303 364 123,31
70600010	Location salles	23 193 605,61
70600020	Location bureaux	13 318 576,32
70600030	Location boutique	6 537 995,50
70600040	Téléphone	773 186,02
70600050	Blanchisserie	3 130 366,99
70600060	Droits accès piscine	350 183,49
70600070	Business center	213 082,57
70600090	Recettes diverses	1 383 605,47
<b>70</b>	<b>Total Chiffre d'affaires 1er sem. 2022</b>	<b>681 696 411,48</b>

#### Remarque :

Il est à signaler que cette hausse de rendement s'explique par le fait que l'activité de l'entreprise a repris légèrement après la crise sanitaire

- La chiffre d'affaires hébergement est de 303 364 123,31DA il représente 44.50%.
- La chiffre d'affaires restauration est de 260 076 886,27 DA il représente 38.15%.
-

**Constat :**

Le chiffre d'affaires est comptabilisé par journée de facturation par catégories de ventes sur la base d'un dossier composé, d'une main courante, d'un flash d'activité et d'un fichier des ventes édités à partir du système OPERA.

En fin du mois, un contrôle du chiffre d'affaires est réalisé sur la base d'une main courante centralisée, d'un flash d'activité cumulé mensuel, d'un état des ventes élaboré par la cellule contrôle et d'un fichier des ventes mensuelles édité à partir du système OPERA. Le chiffre d'affaires ainsi comptabilisé est déclaré à l'administration fiscale sur le G50.

**A- AUTRES PRODUITS**

Les autres produits se présentent comme suit :

Comptes	Libellé	Montants en DA
75700000	Remboursements assurances	2 063 487,45
75700010	Trop perçus s/encaissement factures	1 242,43
75700090	Autres produits exceptionnels	189 235,66
75800000	Autres produits de gestion courante	19 385 681,70
76600000	Gains de change	5 158 661,29
78515300	Reprises sur IDR	1 081 378,53
78549100	Reprises s/Débiteurs.Ville	157 483,85
78549110	Reprises s/Débiteurs.Hôtel	24 300,00
78549120	Reprises s/Chèques impayés	465 318,00
78659080	Reprises s/titres SAIDAL	2 500,00
	<b>Autres produits</b>	<b>28 529 288,91</b>

# ETATS FINANCIERS

BILAN (ACTIF) 1<sup>ER</sup> semestre 2022

ACTIF	N			N-1
	Montants Bruts	Amortissements provisions et perts de Valeurs	NET	
<b>ACTIFS NON COURANT</b>				
	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
	75 678 573,90	70 237 951,61	5 440 622,29	7 844 239,34
Immobilisations incorporelles				
	15 138 900 795,46	8 664 519 572,71	6 474 381 222,75	7 034 432 603,98
Immobilisations corporelles				
Terrains	544 678 397,50	0,00	544 678 397,50	543 853 597,50
Bâtiments	8 201 279 708,85	3 696 923 088,22	4 504 356 620,63	4 742 039 767,16
Autres immobilisations corporelles	6 392 942 689,11	4 967 596 484,49	1 425 346 204,62	1 748 539 239,32
Immobilisations en concession	984 059,95	0,00	984 059,95	984 059,95
Immobilisations en cours	57 005 484,46	0,00	57 005 484,46	57 830 284,46
Equipements neufs en stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	178 214 561,34	145 866 681,19	32 347 880,15	30 933 030,15
Titres mis en équivalence	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres participations et créances rattachées	22 625 000,00	640 000,00	21 985 000,00	21 980 000,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts et autres actifs financiers non courants	155 589 561,34	145 226 681,19	10 362 880,15	8 953 030,15
Impôts différés actif	109 852 533,40	0,00	109 852 533,40	105 817 332,06
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>15 560 636 008,51</b>	<b>8 890 624 205,51</b>	<b>6 680 011 803,00</b>	<b>7 237 841 549,94</b>
<b>ACTIF COURANT</b>				
Stocks et encours	894 848 250,30	66 439 148,01	828 409 102,29	880 711 711,79
Créances et emplois assimilés	932 649 795,86	122 737 655,67	809 912 140,19	1 306 343 341,19
Clients	582 577 943,51	122 737 655,67	459 840 287,84	417 696 889,62
Autres débiteurs	125 281 974,61	0,00	125 281 974,61	663 461 488,63
Impôts et assimilés	224 789 877,74	0,00	224 789 877,74	225 184 962,94
Autres créances et emplois assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités et assimilés	947 172 713,40	6 952 423,43	940 220 289,97	872 963 943,51
Placements et autres actifs financiers courants	0,00	0,00	0,00	0,00
Trésorerie	947 172 713,40	6 952 423,43	940 220 289,97	872 963 943,51
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>2 774 670 759,56</b>	<b>196 129 227,11</b>	<b>2 578 541 532,45</b>	<b>3 060 018 996,49</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>18 335 306 768,07</b>	<b>9 076 753 432,62</b>	<b>9 258 553 335,45</b>	<b>10 297 860 546,43</b>

## BILAN (PASSIF) DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

LIBELLE	NOTE	N	N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis		1 500 000 000,00	1 500 000 000,00
Capital non appelé		0,00	0,00
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		2 858 602 621,01	2 858 602 621,01
Ecart de réévaluation		0,00	0,00
Ecart d'équivalence (1)		0,00	0,00
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)		-189 484 883,62	-316 307 156,11
Autres capitaux propres - Report à nouveau		-793 804 014,42	-284 448 286,68
<b>Part de la société consolidante (1)</b>		<b>3 375 313 722,97</b>	<b>3 757 847 178,22</b>
<b>Part des minoritaires (1)</b>			
<b>TOTAL I</b>		<b>3 375 313 722,97</b>	<b>3 757 847 178,22</b>
<b>PASSIF NON-COURANT</b>			
Emprunts et dettes financières		4 574 804 259,11	4 638 977 732,30
Impôts (différés et provisionnés)		0,00	0,00
Autres dettes non courantes		984 059,95	984 059,95
Provisions et produits constatés d'avance		535 122 401,32	607 001 025,08
Compte de liaison		0,00	0,00
<b>TOTAL II</b>		<b>5 110 910 720,38</b>	<b>5 246 962 817,33</b>
<b>PASSIF COURANT:</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés		182 984 699,63	222 471 797,14
Impôts		103 039 834,72	77 866 171,59
Autres dettes		486 304 357,75	992 712 582,15
Trésorerie passif		0,00	0,00
<b>TOTAL III</b>		<b>772 328 892,10</b>	<b>1 293 050 550,88</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>		<b>9 258 553 335,45</b>	<b>10 297 860 546,43</b>

## COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

LIBELLE	NOTE	N	N-1
Ventes et produits annexes		681 696 411,48	404 380 021,36
Variation stocks produits finis et en cours		0,00	0,00
Production immobilisée		0,00	0,00
Subventions d'exploitation		681 696 411,48	404 380 021,36
<b>I-PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>			
Achats consommés		-180 300 566,51	-117 731 867,20
Services extérieurs et autres consommations		-32 869 730,02	-43 805 039,08
<b>II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>		<b>-213 170 296,53</b>	<b>-161 536 906,28</b>
<b>III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)</b>		<b>468 526 114,95</b>	<b>242 843 115,08</b>
Charges de personnel		-306 140 017,92	-265 218 047,36
Impôts, taxes et versements assimilés		-16 728 322,30	-5 250 097,14
<b>IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>145 657 774,73</b>	<b>-27 625 029,42</b>
Autres produits opérationnels		21 639 647,24	19 075 194,73
Autres charges opérationnelles		-46 091 644,47	-22 636 151,91
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs		-310 113 482,15	-296 463 252,16
Reprise sur pertes de valeurs et provisions		1 730 980,38	15 156 123,34
<b>V- RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>-187 176 724,27</b>	<b>-312 493 115,42</b>
Produits financiers		5 158 661,29	1 784 239,48
Charges financières		-10 410 152,40	-2 478 392,45
<b>VI-RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-5 251 491,11</b>	<b>-694 152,97</b>
<b>VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS ( V+VI)</b>		<b>-192 428 215,38</b>	<b>-313 187 268,39</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		0,00	0,00
Impôts différés ( Variations ) sur résultats ordinaires		2 943 331,76	-3 119 887,72
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>710 225 700,39</b>	<b>440 395 578,91</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>-899 710 584,01</b>	<b>-756 702 735,02</b>
<b>VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>-189 484 883,62</b>	<b>-316 307 156,11</b>
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)			
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)			
<b>IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>			
<b>X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-189 484 883,62</b>	<b>-316 307 156,11</b>

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

LIBELLE	NOTE	N	N-1
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Encaissements reçus des clients		782 180 221,78	432 554 576,85
Encaissement autres tiers		3 759 244,42	1 741 484,27
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels		-654 340 577,64	-405 045 363,19
Décaissement autres tiers		-1 995 471,30	-2 282 305,98
Intérêts et autres frais financiers payés		-2 733 968,72	-5 755 135,09
Impôts sur les résultats payés		0,00	0,00
<b>Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires</b>		<b>126 869 448,54</b>	<b>21 213 256,86</b>
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)</b>		<b>126 869 448,54</b>	<b>21 213 256,86</b>
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles		-8 589 249,88	-3 752 305,89
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles		0,00	0,00
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières		-2 159 850,00	-1 000 000,00
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières		0,00	250 000,00
Intérêts encaissés sur placements financiers		0,00	0,00
Dividendes et quotes-parts de résultats reçus		0,00	0
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements (B)</b>		<b>-10 749 099,88</b>	<b>-4 502 305,89</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financements</b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions		0	0
Dividendes et autres distributions effectuées		-628 000,00	-1 437 337,00
Encaissements provenant d'emprunts		156 920 060,25	438 577 866,53
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées		-225 983 818,21	-379 894 074,97
Subventions (74;131;132)		0,00	0,00
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasi-liquidités		-1 052 933,78	-1 059 456,27
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)</b>		<b>-70 744 691,74</b>	<b>56 186 998,29</b>
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</b>		<b>45 375 656,92</b>	<b>72 897 949,26</b>
<b>Trésorerie ou équivalent de trésorerie au début de la période</b>		<b>-901 797 056,48</b>	<b>-807 018 417,68</b>
<b>Trésorerie ou équivalent de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>-947 172 713,40</b>	<b>-879 916 366,94</b>
<b>Variation de la trésorerie de la période</b>		<b>45 375 656,92</b>	<b>72 897 949,26</b>
<b>Résultat comptable</b>		<b>-189 484 883,62</b>	<b>-316 307 156,11</b>
<b>Rapprochement avec le résultat comptable</b>		<b>234 860 540,54</b>	<b>389 205 105,37</b>

**Tableau de variation des capitaux propres 1<sup>er</sup> semestre 2022**

	31/12/2021	31/06/2022	31/06/2022	31/06/2022	31/06/2022	31/06/2022
Changeement de méthode comptable					-9 160 416,32	-9 160 416,32
Correction d'erreurs significatives						
Réévaluation des immobilisations						
Profits ou pertes non comptabilisés Dans le compte de résultat						
Dividendes payés						
Augmentation de capital					-506 920 133,02	-506 920 133,02
Résultat net de l'exercice						
<b>Solde au 31 DECEMBRE N-1</b>	<b>1 500 000 000,00</b>				<b>2 065 189 575,19</b>	<b>3 565 189 575,19</b>
Changeement de méthode comptable						
Correction d'erreurs significatives					-390 968,59	-390 968,59
Réévaluation des immobilisations						
Profit ou pertes non comptabilisés Dans le compte de résultat						
Dividendes payés						
Augmentation de capital						
Résultat net de l'exercice					-189 484 883,62	-189 484 883,62
<b>Solde au 30 JUIN N</b>	<b>1 500 000 000,00</b>					